

Le radio-relevé des compteurs d'eau

Le relevé à distance vos consommations d'eau
pour plus de confort et de tranquillité

• Le fonctionnement

Le radiorelevé permet la **lecture à distance de votre compteur d'eau**. Ce dispositif consiste à équiper votre compteur d'eau d'un module qui collecte automatiquement les volumes consommés via un réseau radio.



• Quels avantages pour vous ?

- Vous n'attendez plus le releveur et **vous n'êtes plus dérangé** lors de ses passages.
- Chaque facture correspond aux **volumes réellement consommés** et non plus à des consommations estimées.
- Lors de votre emménagement, le relevé de votre compteur est lu à distance et vous pouvez bénéficier **immédiatement de l'eau chez vous**.

• Des réponses à vos questions

● L'installation de ce dispositif occasionnera-t-elle des frais pour moi ?

Non, ce service est gratuit et n'entraînera pas d'augmentation du prix de l'eau. Il s'inscrit dans le cadre du contrat conclu avec le SIAEP de la région de Cosne. Les travaux seront réalisés en 2014 et 2015.

● Quels sont les travaux à exécuter sur mon compteur ?

Un module radio, de petite taille, est posé sur votre compteur. Pour des raisons de compatibilité avec le système radio, le remplacement du compteur peut parfois s'avérer indispensable. Cette opération sera, elle aussi, réalisée gratuitement.

● Quelle est l'incidence des ondes radio utilisées sur la santé ?

Les équipements de radiorelevé utilisent des gammes d'ondes de très faible puissance et ce uniquement lors des transmissions, c'est-à-dire deux fois par an.

Ces gammes d'ondes sont similaires à celles utilisées dans le domaine hospitalier et sans danger pour la santé (Bande Industrielle Scientifique Médicale).

- Par comparaison avec les téléphones portables, l'impact est un million de fois plus faible que celui d'un GSM en milieu urbain ! Le module n'émet que lorsqu'on l'interroge, soit 4 minutes deux fois par an.

Pour bénéficier de tous les avantages liés au radio-relevé de votre compteur d'eau et découvrir les services en ligne qui vous simplifieront la vie, créez votre Espace Client sur : www.veoliaeau.fr le site du Service Client de Veolia.